



Appel à candidatures pour la direction de la Fédération de recherche de la Station marine de Villefranche-sur-Mer

Les fonctions de Directeur/rice de la Fédération de recherche de Villefranche-sur-Mer seront vacantes le 1^{er} janvier 2019 pour un mandat de 5 ans.

La Station marine de Villefranche-sur-Mer bénéficie d'une implantation géographique exceptionnelle pour la recherche, l'observation du milieu marin et l'enseignement. La station héberge, sur un campus de 10 000 m², deux laboratoires de recherche dans le domaine de l'océanographie et de la biologie du développement qui sont à l'origine de son rayonnement national et international depuis plus de 130 ans. Elle dispose de moyens à la mer (navire et embarcation légère, plongeurs) et de laboratoires alimentés en eau de mer.

La station est constituée:

- d'une Fédération de recherche, rattachée au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et à Sorbonne Université (SU), regroupant et coordonnant l'ensemble des structures de recherche et des plateformes de la station : Institut de la mer de Villefranche (IMEV, anciennement Observatoire Océanologique de Villefranche, FR 3761)

- de deux Unités mixtes de recherche rattachées au CNRS et à SU : Laboratoire d'Océanographie de Villefranche (LOV, UMR 7093) et Laboratoire de Biologie du Développement de Villefranche (LBDV, UMR 7009), entités constitutives de la Fédération de recherche.

- un futur Service général, composante interne de SU, coordonnant l'ensemble des activités de la station en matière de formation, d'accueil, d'hébergement et d'ouverture au public et assurant la gestion de la station au nom de SU.

Elle rassemble environ 120 personnels titulaires et 50 personnels non permanents.

Le/La directeur/rice de la Fédération de recherche est aussi nommé/ée directeur/rice de la Station marine et du Service général par le président de SU. Il/Elle bénéficie le cas échéant d'un aménagement de son temps de service d'enseignement. Au CNRS, la Fédération de recherche implique trois instituts : l'institut écologie environnement (INEE), l'institut des sciences biologiques (INSB) et l'Institut national des sciences de l'Univers (INSU). La Fédération de recherche compte actuellement 44 permanents.

La Fédération de recherche assure des missions de recherche, d'observation, de formation, d'accueil et de diffusion des connaissances.

La formation est assurée par des enseignants-chercheurs de SU, en coordination avec le campus Pierre et Marie Curie (Paris) et les deux autres stations marines (Banyuls-sur-Mer et Roscoff) de l'université.

Les missions d'observation s'inscrivent dans des programmes nationaux d'observation de l'INSU, SOMLIT¹ et MOOSE² notamment, et sont complétées par des activités de suivi régulier du milieu en réponse aux besoins des équipes de la station. Elles sont complétées par la gestion d'une plateforme

¹ Service d'observation en milieu littoral (<http://somlit.epoc.u-bordeaux1.fr>)

² Mediterranean Ocean Observing System on Environment (<http://www.moose-network.fr/>)

analytique nationale dédiée à l'analyse des pigments (SAPIGH³), labélisée et soutenue par l'INSU. Enfin, la station gère la base de données nationale CYBER⁴, consacrée aux données biogéochimiques issues des campagnes océanographiques françaises mises en œuvre par les laboratoires rattachés à l'INSU, et la Cellule Pièges, un service commun LEFE⁵-CYBER chargé du traitement et de l'analyse des échantillons issus des pièges à particules.

La mission d'accueil qui s'appuie sur des infrastructures de standard international (centre d'hébergement, auditorium, laboratoires d'accueil) est en plein développement puisque la station fait partie de EMBRC⁶-France, une infrastructure nationale et européenne en biologie marine qui offre un accès aux écosystèmes, fournit des ressources biologiques marines et propose l'utilisation de plusieurs plateformes expérimentales, en particulier, à Villefranche-sur-Mer, dans le domaine de l'imagerie du plancton et d'organismes marins modèles.

Le/la directeur/rice de la Fédération de recherche, en accord avec ses autorités de tutelle et ses unités de recherche, anime la politique scientifique du site et la met en œuvre avec les responsables des structures de recherche concernées. Il/elle dirige les services communs, les moyens à la mer⁷ et les activités d'observation, et accompagne une dynamique de mutualisation des moyens de support et soutien. Il/elle assure également la représentation de la Station marine de Villefranche-sur-Mer auprès des pouvoirs publics, des collectivités territoriales et des diverses administrations, ainsi qu'auprès de tous les organismes extérieurs concernés par les questions relevant des missions propres de la Station marine. Enfin, il/elle œuvre avec ses homologues de Banyuls-sur-Mer et de Roscoff à la structuration des activités d'observation sur le milieu marin des trois stations marines et à la valorisation des données afférentes, dans le cadre notamment de la réflexion de plus grande échelle sur les observations menée par l'INSU.

Les personnes intéressées par les fonctions de Directeur/rice de la Fédération de recherche de Villefranche-sur-Mer doivent faire parvenir avant le 30 juin 2018 un curriculum vitae et une lettre de motivation aux contacts qui sont identifiés ci-dessous et qui se tiennent à leur disposition pour fournir tous les renseignements sur la fédération.

Contacts Tutelles

Bruno Blanke (directeur adjoint scientifique « océan atmosphère » au CNRS-INSU) :
bruno.blanke@cnrs-dir.fr

Bertrand Meyer (vice-doyen recherche de la Faculté des sciences et ingénierie de SU) :
bertrand.meyer@sorbonne-universite.fr

Contact IMEV

Anne Corval (directrice actuelle de la fédération) :
anne.corval@obs-vlfr.fr

³ Service d'analyse de pigments par *high-performance liquid chromatography* (<http://www.sapigh.obs-vlfr.fr/>)

⁴ Cycles biogéochimiques, environnement et ressources (<http://www.obs-vlfr.fr/proof/>)

⁵ Les Enveloppes Fluides et l'Environnement (<http://www.insu.cnrs.fr/lefe>)

⁶ *European Marine Biological Resource Centre* (<http://www.embrc-france.fr/>)

⁷ Le navire de station (SAGITTA III) est inclus dans un contexte national : il bénéficie de marins et d'un suivi de l'armement INSU ; il est en retour géré par une commission nationale qui permet son utilisation par du personnel extérieur au site.